

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Séance du : 29 août 2022
Président : M. Marco CARENZA
Rapport sur : Rapport-préavis N° 2022/59
Rapporteur : M. Marius DISERENS

LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

vu le rapport-préavis N° 2022/59 concernant réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Véronique Bürki et consorts intitulé « Pour des balades *Art dans l'Espace Public* »,

ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide :

1. de prendre acte du rapport-préavis N° 2022/59 valant réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Véronique Bürki et consorts intitulé « Pour des balades *Art dans l'Espace Public* » ;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 85'000.- TTC pour l'étude et la réalisation de la balade « Art dans l'espace public » ;
3. de porter ce montant en augmentation du compte N° 9143.20 - *Dépenses du patrimoine administratif*, dépense amortissable en 3 ans.

Les conclusions du rapport-préavis sont acceptées par 65 oui, 4 non et 7 abstentions.

Pour extrait conforme levé le 30 août 2022.

l'attestent

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON

Le Président :

La Secrétaire :

